

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 19 (1946)

Heft: 5

Artikel: L'art ménager : le placard-roi

Autor: Bernège, Paulette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre œil s'habitue à la sobriété. Autant le style 1900 était surchargé de décors ampoulés, autant le goût de 1946 recherche l'espace, le dégagement, j'oserais même dire : le vide. Au demeurant, le sens esthétique s'accorde et s'harmonise avec les besoins de l'heure, qui sont d'économie sous toutes les formes, tant celle de travail que celle d'argent.

Les femmes donc, d'accord avec l'architecte et l'ensemblier, attendent qu'on leur construise et aménage des logements permettant d'éviter toute surcharge de meubles, autorisant néanmoins une tenue parfaite, sans effort et sans grosse dépense. C'est pourquoi le placard est roi qui supprime l'achat d'une armoire, s'évanouit dans les parois murales, laissant nette la perspective, recelant néanmoins en son sein tous les agencements ingénieux d'une organisation moderne. Vive le placard, ce « ventre » mystérieux et indispensable d'un appartement pratique. Le placard... disons plutôt : les placards, car il est désirable d'en posséder un par pièce.

Considérations sur le placard-vestiaire.

Prenons, à titre d'exemple, l'aménagement d'un placard-vestiaire pouvant s'agencer dans le hall d'entrée et destiné à supprimer le porte-manteau classique et laid, encombrant et, par surcroît, souvent désordonné. Nous ferons donc construire ce placard selon les possibilités de nos habitations, le nombre des habitants et les besoins correspondant à notre mode de vie. D'une façon générale, il faut voir aussi grand que possible.

* * *

Nous saurons d'abord qu'un placard étroit ne s'aménage pas exactement comme un spacieux, ni un profond comme un placard en surface. L'élément dominant qui règle l'organisation interne est ici le cintre qui supporte et suspend les vêtements et dont la largeur est de 40 à 45 cm. (55 lorsqu'il est chargé d'habits épais). Si le placard ne peut avoir la profondeur voulue pour recevoir les porte-manteaux rangés en série et de profil (soit 60 cm. environ), il faudra utiliser un subterfuge. Par exemple, on emploiera un accessoire dénommé « classeur à habits », système coulissant pouvant, en extension, sortir de l'armoire et sur lequel les cintres se disposent par la face les uns devant les autres. Lorsque le classeur est « tiré », tous les vêtements sont entraînés vers l'extérieur sur leur suspension ; il est alors aisé d'atteindre ceux de la partie arrière. Lorsqu'il est « rentré », tous se remettent en ordre et en place en un minimum de volume.

Un placard de 1 m. 75 à 1 m. 80 pourra en contenir trois sur toute la largeur du vestiaire. Nous

recommandons alors d'en réserver un aux vêtements courts : blouses et blousons, vestes ou jaquettes, manteaux d'enfants (voir croquis), ce qui permet de récupérer sur la hauteur un bel espace (soit au-dessus, soit au-dessous) et d'aménager des tiroirs ou tirettes pour les sacs, les gants, les cache-nez, les bérets, les pantouffles d'intérieur. La menuiserie, une fois construite, imposera aux usagers une discipline d'ordre fort salutaire.

Si le placard est assez profond pour ne pas nécessiter l'emploi de classeurs à habits, la même disposition des tiroirs sera néanmoins conservée sur un côté du placard.

* * *

Un vestiaire bien compris doit en outre posséder : un grand coffre bien aéré et doté des supports-tringles sur lesquels se posent les chaussures, la semelle surélevée, afin de bien sécher — un rayon avec champignons pour chapeaux et

coiffures (l'intérieur des portes sera également doté de casiers en fil métallique, incurvés en forme de calotte, dans lesquels les chapeaux d'hommes s'insèrent d'une façon stable) — un porte-brosses, un miroir avec tablette à rebord pour le peigne et la poudre, une patère pour le tablier que l'on ôte à la porte, des crochets de suspension pour les parapluies, une tringle pour les ceintures, des sacoches en étoffe, etc.

Les principes à suivre sont toujours les mêmes : ne pas perdre d'espace ; réserver une place à chaque chose, offrant le volume exactement voulu et adoptant le système de rangement le plus pratique ; suspendre les objets plutôt que les poser ; placer en premier plan, à portée de main, les éléments d'usage quotidien ; utiliser l'intérieur des portes ; étudier l'éclairage (un dispositif d'allumage automatique est des plus utiles à l'intérieur) ; faciliter le nettoyage et la désinfection (murs ripolinés, coffre à avant mobile pour le dépoussiérage du fond) ; assurer la salubrité par l'aménagement d'orifices d'aération permanente de bas en haut ; poser un dispositif désodoriseur et antimites. En fait de mites, nous vous invitons à vous méfier des tuyauteries d'eau chaude et de chauffage central que l'on dissimule parfois dans le plafond ; elles y font régner un éternel printemps des plus favorables à l'éclosion de ces nuisibles insectes.

L'humidité doit également être proscrite et particulièrement dans le rayon à chaussures. Enfin, lorsqu'une maîtresse de maison fera elle-même équiper sa demeure, il y aura lieu d'adapter les placards à sa taille personnelle ; dans les autres cas, l'architecte tiendra compte de la taille moyenne des femmes de sa région, l'écart pouvant être considérable d'un pays à l'autre : 15 cm et plus !

